

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 29 novembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le CINQ DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2024-12-102 / AFFAIRES FINANCIERES
Décision Budgétaire Modificative N°1 – Budget Assainissement

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER la décision modificative ci-annexée

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2024

BUDGET ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur Thierry DAYRE

DECISION MODIFICATIVE N° 1 / 2024 - BUDGET ASSAINISSEMENT

PROJET DECISION MODIFICATIVE N°1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
CHAP- ART.	LIBELLE	
		+
		-
TOTAL		- €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
CHAP-ART	LIBELLE	
		+
TOTAL		- €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		MONTANT
OP- ART.	LIBELLE	
041/2315	Intégration frais d'études	6 650,00 €
2022-2/2315	Réseaux Maladrerie	2 500,00 €
2024/2315	Travaux 2024	-
TOTAL		6 650,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		MONTANT
CHAP-ART	LIBELLE	
041/203	Intégration Frais d'études	+
		-
TOTAL		6 650,00 €

Accusé de réception en préfecture
026-212602205-20241205-DEL2024-12-102-DE
Date de télétransmission : 11/12/2024
Date de réception préfecture : 11/12/2024

12